

Compte rendu du conseil municipal du 16 juin 2017 valant procès-verbal

Présents : Michel BRUNET, Yves BERNARD, Christian PERRIN, Françoise PIRAT, Séverine AUBRY CAPOULADE, Jean-Yves BOUILLLOUX, Marie-Claire DOUAY, Eric DARBON, Sébastien MANSION BERJON, Christine FAVIER, Noel MALLINJOURD, Gilles PEISSON

Excusée : Christelle BERTOLOTTI

Absentes : Agnès BONNAND, Corinne LE DAULT GERAT,

1. Désignation du secrétaire de séance

M. Sébastien MANSION BERJON est désigné secrétaire de séance.

2. Approbation du Procès-verbal faisant office de Compte rendu du conseil municipal du 19 mai 2017.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a adopté le compte rendu de la séance du 19 mai 2017.

3. Attribution des marchés pour la rénovation énergétique des bâtiments de la gendarmerie

Monsieur le Maire a présenté le rapport de l'analyse des offres réalisé par le Maître d'œuvre J. GERBE.

Selon ce rapport, il est proposé de retenir les offres suivantes :

Lot 1 : Menuiserie extérieure- métallerie- menuiserie roux et fils

Lot 2 : ITE- couverture – étanchéité – CM rénovation

Lot 3 : plâtrerie-isolation-peinture – SAS JANAUDY

Lot 4 : menuiserie intérieure – Menuiserie ROUX et fils

Lot 5 : Génie-civil- Corrand Bâtiment

Lot 6 : chauffage-ventilation-plomberie – Bresse énergie renouvelable

Lot 7 : électricité- courants faibles- Vervier Philippe

Ainsi, le montant total du marché s'élève à 247 758,41 € HT hors option alors que l'estimation de base était de 405 000 € HT.

Le conseil municipal, à l'unanimité, a décidé de retenir les entreprises les mieux disantes pour chaque lot et a autorisé M. le Maire à signer les offres.

4. Adhésion au groupement de commande du SIEA pour l'achat d'électricité

Monsieur le Maire a rappelé que la commune avait adhéré en 2016 au groupement de commande du SIEA pour l'achat d'électricité et qu'il conviendrait de renouveler l'adhésion à ce groupement de commande.

Le conseil municipal, à l'unanimité, a approuvé l'adhésion de la commune à ce groupement de commande.

5. Demande de subvention exceptionnelle du Tennis Club Intercommunal de Haute Bresse

Monsieur Yves BERNARD et M. Sébastien MANSION BERJON se sont retirés de la salle.

Monsieur le Maire a fait lecture du courrier de subvention exceptionnelle du Tennis Club pour l'acquisition d'une alarme dans leur local.

Le conseil municipal, à l'unanimité, a proposé de participer à hauteur de 70 % du montant TTC du devis avec un plafond de 1 500 €.

6. Annulation du titre 108 du relais des carrons

Monsieur le Maire a présenté la demande de M. et Mme PARISOT du Relais des Carrons sollicitant l'annulation du titre 108 concernant l'occupation du domaine public en 2017. En effet, ils n'ont pas pu profiter de la terrasse de janvier à mars.

Le conseil municipal, à l'unanimité, a approuvé l'annulation de ce titre.

7. Décision modificative n° 2

Monsieur le Maire a proposé de rajouter ce point à l'ordre du jour. Le conseil municipal à l'unanimité, a accepté.

Suite aux décisions prises concernant le versement d'une subvention exceptionnelle au TCIBH, à l'annulation du titre des relais des carrons et à l'acquisition d'un amplificateur à la salle des fêtes. Il est proposé de transférer des crédits des dépenses imprévues aux articles correspondants à ces nouvelles dépenses.

Le conseil municipal, à l'unanimité, a approuvé la décision modificative n°2.

Questions diverses

1. Forum des associations

M. le Maire a rappelé que le conseil municipal avait retenu le principe d'un forum des associations tous les 2 ans. Ainsi, pour cette année, ce forum serait organisé le dimanche 10 septembre de 9h00 à 12h00 comme retenu sur le calendrier des manifestations. Le conseil municipal a confirmé sa volonté d'organiser ce forum cette année et a retenu la date de préparation de ce forum avec les associations le mardi 18 juillet 2017 à 20h30 dans la salle de réunion à l'étage de la Mairie.

2. Déversoir d'orage au champ de la Jeanne

M. le Maire a indiqué que lors du dernier orage, des habitations au Champ de la Jeanne ont eu leur sous-sol inondé. Pour solutionner ce problème, il pourrait être proposé d'installer un déversoir d'orage dans leur rue et de le raccorder au nouveau lotissement du champ de la Jeanne. Pour ce faire, les tuyaux d'évacuation devront traverser deux cours privés. Il sera nécessaire d'obtenir l'accord des propriétaires.

Le conseil municipal, a chargé Monsieur le Maire d'étudier cette question et de voir les propriétaires concernés.

Séance levée 22h15.